



UNIVERSITAS
FRIBURGENSIS

INSTITUT D'ÉTUDES MÉDIÉVALES MEDIAEVISTISCHES INSTITUT MEDIEVAL INSTITUTE

CH-1700 Fribourg • Miséricorde • Büro 4123 • Tel. 026 300 7915 • Fax 026 300 9700 • e-mail: iem@unifr.ch • www3.unifr.ch/mediaevum

Scrinium Friburgense

Publications de l'Institut d'Études Médiévales de l'Université de Fribourg (Suisse)

Directives relatives à la mise en page des manuscrits

Nous prions les auteurs de nous livrer leurs manuscrits par e-mail et par version imprimée, en respectant nos directives. C'est sur la base de ces documents que nous établirons les modèles prêts pour l'impression. Pour garantir une rédaction conforme, le texte devra être présenté de façon identique dans les versions numérique et imprimée.

Taille maximale du texte : 70'000 caractères, textes sources, notes de bas de page et espaces inclus.

Titre : Le texte est précédé de son titre (sans mise en forme), du nom de l'auteur ainsi que du lieu de travail (ce dernier entre crochets). Les titres de premier ordre sont indiqués en chiffres romains et les titres de sections en chiffres arabes (ex. : I.2.3).

Mise en forme du texte : Le texte doit être saisi de manière continue, sans alignement, sans tabulations, ni coupure de mots. Pas de texte dans les en-têtes et pieds de page, aucune approche (espacements élargis) et pas d'écriture en lettres majuscules.

Citations : Les citations dans le texte doivent être mises entre guillemets français (« ») et les citations imbriquées dans une citation entre guillemets simples (‹ ›). Les titres d'ouvrages ainsi que les expressions qui ne sont pas prises au sens littéral et sur lesquelles l'auteur veut attirer l'attention doivent également être mis entre guillemets simples. Les lacunes dans les citations sont signalées par trois points de suspensions entre crochets [...]; les commentaires personnels ou les notes explicatives ajoutés dans les citations sont également entre crochets droits []. Les citations en latin, en ancien français, en moyen-haut-allemand *etc.*, dans le texte sont en italiques sans guillemets. Les vers cités qui ne font pas l'objet d'un paragraphe à part sont séparés par des barres obliques (/). Les citations comprenant plus de 3 lignes sont placées en retrait du texte à gauche et en style normal.

Renvois et notes de bas de page : Les renvois sont signalés dans le texte par une insertion automatique de numérotation en exposant. La numérotation se place après le point si elle se réfère à la phrase entière ou immédiatement après le mot ou la séquence de phrase concerné. La partie de texte commence par une majuscule et se termine par un point. Pour les abréviations, appliquer les règles conventionnelles par exemple : „id.“, „ead.“, „ibid.“, „et alii“, „éd. par“. Lorsque des informations bibliographiques sont mentionnées pour la première fois, le titre est énoncé en entier. Les mentions suivantes du même ouvrage sont indiquées sous une forme réduite, présentée comme suit : Auteur (note 3), p. 33.

Mode de citation dans les notes de bas de page : Dans la mesure du possible, les prénoms des auteurs ne doivent pas être abrégés. Les lieux d'édition restent dans la langue du pays d'origine.

Monographies : Nom, prénom de l'auteur, titre. Sous-titre (titre de la collection et numéro du volume), lieu de parution (jusqu'à 3 lieux sinon « et alii ») et année de parution.

Par exemple : Suarez-Nani, Tiziana, Les anges et la philosophie. Subjectivité et fonction cosmologique des substances séparées au XIII^e siècle (Etudes de philosophie médiévale 82), Paris 2002.

Recueils : Titre. Sous-titre, éd. par nom, prénom de/des l'éditeur/s (jusqu'à 3 sinon « et alii ») (titre de la collection avec numéro du volume), lieu de parution et année.

Par exemple : Carmina semper et citharae cordi. Etudes de philologie et de métrique offertes à Aldo Menichetti, éd. par Gérard-Zai, Marie-Claire et alii (Travaux des universités suisses 6), Genève 2000.

Article dans un recueil : Nom, prénom de l'auteur, titre. Sous-titre, dans : titre du recueil. Sous-titre, éd. par nom, prénom de/des l'éditeur/s (titre de la collection avec numéro du volume), lieu de parution (jusqu'à 3 lieux sinon « et alii ») et année, nombre de pages, voir page xy.

Par exemple : Spieser, Jean-Michel, Art Byzantin et influence, dans : Byzance et le monde extérieur. Contacts, relations, échanges, éd. par Balard, Michel, Malamut, Elisabeth et Spieser, Jean-Michel (Byzantina Sorbonensia 21), Paris 2005, pp. 271–288, voir 287.

Article dans une revue : Nom, prénom de l'auteur, titre. Sous-titre, dans : nom de la revue numéro (année), nombre de pages, voir page xy (le titre de la revue pour la première fois en entier, les suivantes mentions abrégé selon les règles conventionnelles).

Par exemple : Bizzarri, Hugo O., Refranes y dichos de Aristóteles de todo la filosofía moral : Manuscrito Zabálburu IV-206, dans : Incipit 24 (2004), pp. 131–180, voir 150.

Édition de sources : nom de l'auteur, titre (comme le grand titre), éd. par nom, prénom de l'éditeur (titre de la collection avec numéro du volume), lieu de parution et année, nombre de pages, voir xy (abréviations des éditions selon les règles conventionnelles).

Par exemple : Gerardus de Fracheto, Vitae Fratrum Praedicatorum, éd. par Reichert, Benedikt Maria (Monumenta ordinis Fratrum Praedicatorum historica 1), Louvain 1896.

Par exemple : Augustinus, De civitate Dei, IX, 4–5, éd. par Dombart, Bernardus et Kalb, Alphonsus (CCSL 48), Turnhout 1955, pp. 251–255, ici 252.

Manuscrits : lieu, nom de l'institution, signature, folio,

Par exemple : Paris, Bibliothèque nationale de France, Coll. Lorraine, no. 222, f. 12^v–14^r.

Illustrations : les références à une illustration dans le texte sont entre parenthèses au format suivant (ill. 1) et doivent se succéder. Les indications concernant les illustrations ainsi que les sources de ces dernières doivent être livrées dans un fichier à part.

Auteur, titre, typologie, datation. Lieu, institution.

Par exemple : Peintre byzantin, Vierge à l'enfant, icône, vers 1350. Athènes, Musée Benaki.

Présentation des illustrations : En raison des contraintes liées à l'impression, il est nécessaire de fournir des originaux de photos reproductibles format JPG, Tiff ou EPS d'une résolution d'au moins 300 dpi. Pour les photos couleurs : 600 dpi. L'auteur est seul responsable pour les droits d'auteur.

Nous vous remercions pour votre collaboration.